

P07



MAC Acteur PRAP IBC //Recyclage

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique -
Industrie/Bâtiment/Commerce et activité de bureau



OBJECTIF:

Mettre à jour ses compétences d'Acteur PRAP IBC afin de conserver sa certification et redynamiser sa démarche de prévention dans son entreprise.

Modalités pédagogiques

PRESENTIEL 7 HEURES

RISQUES PHYSIQUES

→ Pour résumer :

La formation MAC PRAP IBC permet de réactiver les compétences des salariés formés Acteur PRAP IBC et de redynamiser la démarche de prévention.

Elle se base sur le retour d'expérience de chaque stagiaire, afin d'optimiser les pratiques et de se mettre à jour sur les méthodes et outils d'analyse de situation de travail.

Le recyclage Acteur PRAP IBC est obligatoire tous les 24 mois pour que le certificat reste valide.

→ Compétences visées :

- C1** Être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- C2** Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- C3** Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

→ Pédagogie :

Recueil des attentes pré-formation. Pédagogie ludique et applicative, expérimentations pratiques, jeux de rôles, applications concrètes.

Pratique 70% Théorie 30%

→ Modalités d'évaluation :

Une évaluation théorique et pratique faite selon le document de référence INRS V9-01/2021 du dispositif PRAP IBC

→ Documentation :

Remise d'un Mémento Acteur PRAP de l'INRS ED7201

Modalités d'organisation

→ PRÉREQUIS

Être titulaire du certificat d'Acteur PRAP IBC en cours de validité

→ PUBLIC

Acteur PRAP IBC
Le participant est invité à nous communiquer ses besoins en terme d'accessibilité Personne en Situation de Handicap pour suivre la formation

→ INTERVENANT

Formateur PRAP IBC certifié et habilité par l'INRS

→ ORGANISATION

3 à 10 stagiaires

→ ÉVALUATION

Renouvellement du certificat Acteur PRAP IBC de l'assurance maladie
Risques professionnels et l'INRS à l'issue de la formation,
sous réserve de réussite aux épreuves certificatives.
Certificat valable deux ans.

Contenu

DÉROULÉ DE LA FORMATION

1-Retour d'expérience

Échange des expériences vécues

2- Actualisation des compétences (en tenant compte de l'évolution du dispositif)

- Connaître le risque
- Observer et analyser une situation de travail dangereuse
- Proposer des pistes d'amélioration ou utiliser les techniques apprises

3- Rappel des fondamentaux de la prévention

- Les 9 PGP
- Acteurs de prévention
- Enjeux, les risques, TMS
- Facteurs de risques

4-Cas concrets sur des situations de travail

5-Evaluation: grille certificative INRS

Évaluation théorique et pratique selon la grille de certification des compétences PRAP IBC et de l'INRS.